LE PROJET FRANCE 2030 RESOHLVE

Le projet RESOHLVE : "De la théorie à la pratique, évaluation des stratégies « One Health » à travers des approches intégrées" est coordonné par l'UVSQ.

Publié le 24 novembre 2026

Le consortium du projet est composé de CIRAD, Université de Bordeaux, INSERM, Université de Montpellier Paul Valéry, ANSES, IOH, et ENS Paris-Saclay.
Le montant alloué à l'UVSQ est de 729 240 € sur un total de 3 499 940 €.
Porté par Marc Léandri, enseignant-chercheur au laboratoire UMI SOURCE (UVSQ/IRD), ce projet développe des cadres intégrés et modulaires pour évaluer les stratégies One Health de prévention des maladies infectieuses zoonotiques émergentes, une approche

qui reconnaît les interactions entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes, et agit sur elles. Il part d'un constat : pour que cette approche soit plus largement adoptée, il faut des preuves de son impact et de son potentiel transformateur. Or il manque encore des modalités d'évaluation suffisamment harmonisées pour démontrer cette valeur ajoutée. Cette démonstration ne peut pas reposer sur une seule discipline, sous peine de manquer la multidimensionnalité qui fait la richesse de l'approche. Le projet RESOHLVE associe donc, dans des outils intégrés, des méthodes quantitatives (évaluation contrefactuelle, retour sur investissement, fardeau intersectoriel, décision sous incertitude) et des analyses qualitatives de la gouvernance, de la circulation des savoirs et de l'ancrage territorial.
Ces outils seront testés lors d'une phase d'expérimentation dans des socioécosystèmes contrastés : arboviroses en France hexagonale et en Guadeloupe, fièvre de la vallée du Rift au Sénégal, influenza aviaire. Le consortium rassemble huit partenaires : des établissements académiques et de recherche (l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CIRAD, l'Université de Bordeaux, l'Université Montpellier Paul-Valéry, l'École normale supérieure Paris-Saclay, INSERM) et des agences publiques (Anses, l'Institut One Health). Il couvre un large spectre de disciplines (économie, science politique, épidémiologie humaine et animale, sciences de la communication, santé publique, etc.), nécessaire pour produire un cadre d'évaluation de référence.

2 questions à Marc Léandri

1. Qu'est-ce qui favorise l'accroissement des maladies infectieuses zoonotiques et dont la population mondiale a subi les conséquences ces dernières années ?
   « L'émergence des zoonoses est polyfactorielle. Elle survient là où les contacts entre humains, animaux domestiques et faune sauvage se multiplient. La déforestation et la conversion des terres rapprochent les populations des réservoirs sauvages. L'élevage intensif favorise l'amplification de virus. Le commerce d'animaux et les transports internationaux font voyager les agents pathogènes. Le changement climatique modifie l'aire de répartition des vecteurs, comme les moustiques et les tiques. La COVID-19, dont l'origine animale est l'hypothèse la plus probable aujourd'hui, a eu des conséquences sanitaires, économiques et sociales mondiales. Mpox, influenza aviaire H5N1 et fièvre de la vallée du Rift montrent que le risque persiste. D'où l'intérêt d'agir en amont, à l'interface des trois santés, pour des raisons d'efficacité sanitaire comme d'efficacité économique. »

2. Quelles sont les perspectives de ce projet qui met en miroir la santé dans les pays occidentaux d'une part et hors Occident, d'autre part ?
   « Le projet s'appuie sur des territoires miroirs, comme l'Occitanie et Saint-Louis du

Sénégal : des territoires aux configurations socio-écologiques proches, mais aux institutions différentes. Ce dispositif aide à repérer la part de la gouvernance, des ressources et des savoirs locaux dans les résultats observés, même si de nombreux facteurs restent difficiles à contrôler. La transférabilité peut ainsi être explorée : on examine si une stratégie efficace en France fonctionne au Sénégal, et sous quelles conditions. Les outils sont co-construits avec les acteurs locaux pour éviter d'exporter un cadre conçu dans un seul contexte. Les indicateurs de justice épistémique et d'ancrage territorial portent cette exigence. Les pays du Sud ont aussi une expérience de coordination intersectorielle qui peut nourrir les pratiques occidentales. La phase d'expérimentation explorera d'autres cas d'étude, au Nord comme au Sud. »

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> Laboratoire UMI SOURCE (UVSQ/IRD)
> France 2030